

Aux premiers symptômes d'une maladie

ESSAYEZ 2 TABLETTES 'ASPRO' POURQUOI ?

Parce que « ASPRO », pris dès que vous ressentez le moindre malaise ou une douleur quelconque, suffit presque toujours à arrêter le mal. Ce pouvoir extraordinaire, « ASPRO » le tient de sa grande variété d'usages. En effet, aussitôt ingéré, « ASPRO » agit comme antiseptique, c'est un puissant germicide, un anti-pyrétique et un dissolvant de l'acide urique, par conséquent il attaque directement la cause de nombreux maux. En outre « ASPRO » est parfaitement pur, vous ne courez aucun risque en l'essayant. « ASPRO » dans la pinpart des cas fera disparaître la cause de vos maux. Lorsque l'on ne se sent pas bien « prendre de l'« ASPRO » est une bonne précaution. Les qualités calmantes d'« ASPRO » sont étonnantes. « ASPRO » apporte un doux sommeil au lieu de l'insomnie, soigne le rhumatisme en une nuit, arrête la douleur en cinq minutes. Dans les cas de rhume et de grippe, ses bons résultats sont étonnants. « ASPRO » réduit la température en quelques minutes.

Une 'ASPRO' prise à temps fait épargner une maladie d'une semaine d'un mois d'une année

LES ATTESTATIONS DU PUBLIC

Emerveillé du résultat obtenu
 Un de mes bons amis qui est docteur m'a gracieusement offert ces jours-ci, alors que je souffrais de sciatic, un échantillon de vos comprimés « ASPRO ». Je suis étonné du résultat obtenu car depuis l'absorption de ces comprimés toute douleur a disparu, aussitôt le recommander à mes paroissiens. Voulez-vous avoir la bonté de m'envoyer deux paquets d'« ASPRO » et m'indiquer le montant que je vous enverrai dès réception de l'envoi. Si par charité, vous pouvez y joindre quelques échantillons pour mes pauvres, je vous en serai bien reconnaissant.

Indispensable dans chaque foyer
 J'ai fait usage d'« ASPRO » à diverses reprises dans des cas de douleurs dentaires et de névralgies qui en dérivent, chaque fois les comprimés « ASPRO » ont vaincu le mal. Il n'est donc agréable de pouvoir contribuer à la réputation de ce produit en affirmant qu'il constitue un remède indispensable dans chaque foyer.

A toujours recours à "ASPRO"
 Étant atteint de rhumatisme, j'ai constaté qu'« ASPRO » me donne le meilleur des résultats. Depuis mon premier essai, j'en ai trouvé l'effet si surprenant que chaque fois que je ressens le moindre malaise, je n'ai recours qu'à « ASPRO ». Merci mille fois.

Bannit la douleur
 Je ne puis assez vous remercier pour les résultats que j'ai obtenus en employant l'« ASPRO ». J'ai employé cinq ou six paquets de 25 tablettes et je suis guéri de mes terribles douleurs. Voilà 15 jours que je n'ai plus eu mal de tête et depuis plus de 40 jours je souffrais de ce mal. Pendant des années j'ai pris différents remèdes qui me soulageaient pendant quelque temps mais ne me guérissent jamais.

Le remède par excellence
 Je vous remercie infiniment pour le paquet « ASPRO » que vous avez bien voulu m'envoyer, je vous prie de croire que c'est un remède souverain car il m'a guéri complètement de mes terribles maux de tête. Je n'ai d'utiliser que six « ASPRO ».

Rhume banni
 Mon fils qui est étudiant souffrait d'un gros rhume et de violentes maux de tête. Une tablette « ASPRO » prise le midi et l'après-midi l'a soulagé et le lendemain il était guéri et dispos. Le rhume a été arrêté net. Je trouve votre remède vraiment efficace pour arrêter le rhume.

ARRÊTEZ-LE
 L'opinion des Docteurs Français

J'ai expérimenté dans ma clientèle quelques échantillons d'« ASPRO » mis à ma disposition et il m'a semblé que les résultats que l'on peut attendre de ce produit sont particulièrement intéressants dans les affections dentaires, abcès dentaires et douleurs dans les sinusites. Pas de réaction sur l'estomac signalée par les malades.

Tout praticien de l'art dentaire désireux de réduire au minimum les douleurs post-opératoires peut éveiller, ses malades à prendre 2 ou 3 comprimés de l'excellent produit « ASPRO » après les interventions chirurgicales.

Personnellement après un usage varié (souvent suivi par un peu de café fort) j'ai pu constater leur grande efficacité.

Je suis content de l'« ASPRO » qui m'a donné toute satisfaction dans les cas de grippe que j'en ai traité.

J'ai le plaisir de vous faire connaître que je prescris depuis un certain temps vos tablettes « ASPRO ». J'ai dans tous les cas d'usage, même les plus rebelles, constaté leur parfaite efficacité et leur absolue innocuité par les malades.

"ASPRO" fait disparaître la douleur en quelques minutes

ESSAYEZ-LE CONTRE :

MAUX DE TÊTE	LUMBAGO	GRIPPE	DOULEURS
NÉURALGIE	IRRITABILITÉ	RHUMES	PARTICULIÈRES
RHUMATISME	ABUS DE BOISSONS	NEVRITE	AUX FEMMES
INSOMNIE	ALCOOLIQUES	GOUTTE	ÉBRANLEMENT NERVEUX

La boîte de 10 Tablettes **3 fr. 75**
 La boîte de 25 Tablettes **7 fr. 50**

Dépôt pour la France : J. MANON, pharmacien de 1^{re} classe
 Laboratoire de conditionnement : 8, rue Flatters, Amiens

IMPUISSANCE - Traitement sérieux
PARISIAN PILLS
 La boîte 16 fr. 50. R. GIBERT, 11, rue Adolphe MARTEL, Paris. L. LEBLANC, 10, rue Valenciennes, à Roubaix. M. CORBEAUX, 20, rue de Lanoy.

BRONCHITES
 Catarrhes, Asthme, toux opiniâtres, congestionnement capillaire par les plantes. S'adresser à M. HERBOT DEMOTTEUR, 92, rue de Croix-Rouge, Wazemmes.

MAGNETOS
 Atelier spécial de réparations. E. WEPPE, Anc. Mécanicien, DESOBREYER et WEPPE, 25, rue de Gand, 25 - LILLE

MALADIES DE LA FEMME

LE FIBROME

Sur 100 femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibromes et autres engorgements, qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. La Femme se préoccupe peu, d'abord, de ces inconvénients, puis, tout à coup, le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le Fibrome se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses, il faut dire et redire : Faites une Cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, composée de plantes spéciales, sans aucun poison, est faite express pour guérir toutes les Maladies Intérieures de la Femme : Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Accidents du Retour d'Âge, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNINE DES DAMES. La boîte, 6 fr. 75 impôt compris.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon Liquide 10 fr. 60
 Pilules 10 fr. 60 (impôt compris)

Ne pas confondre la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

ALA VIERGE NOIRE

227, rue Léon-Gambetta (arr. 9, rue du Maréchal)

LE MOINS CHER DE LILLE

COMMUNIONS

Le plus grand choix - - -
 - - Les plus beaux modèles

175 - 125 45
 105 - 85 45

RUBENS, SMOKING, QUARTIER, MAITRE, LYOEN, DOLLEGIEN, SUPERBE CADEAU à tout ACHETEUR

BON GÉNIE

LILLE - 31-33, RUE DU MOLINEL - LILLE

VENTE A CREDIT

et AU COMPTANT

MEUBLES - VÊTEMENTS

- - VELOS - T.S.F. - -

DEMANDER LE CATALOGUE - DISCRETION

VISITEZ LA BELGIQUE

et le Gd Duché de LUXEMBOURG

Vous y avez le bien-être

SEJOUR IDEAL DE VACANCES

EXCURSIONS NOMBREUSES

VIE FACILE ET PEU CHÈRE

Cartes de libre circulation 8 et 15 jours à prix réduits valables sur tout le réseau belge

A 3 h. 1/2 de Paris

Villes d'Art : Bruxelles, Anvers, Gand, Bruges, Tournai, Louvain, Malines, Liège, Plages et Stations d'été : Ostende, Blankenberge, Le Zoute, Namur, Dinant, etc.

Centre de Cures : Spa, Cascaudin, Cheveton.

Sites pittoresques : Les Ardennes belges et luxembourgeoises, Campine.

Tous renseignements et notices illustrées sont envoyés GRATUITEMENT par l'Office des Chemins de fer belges, 14, rue de la Sévillane, Paris (7^e).

IMPORTANT ORGANISATION PROPHYLACTIQUE

GENTRES MÉDICAUX U.S.D.

Médecins spécialistes de Paris

Traitement sérieux, rapides, à prix réduits

VOIES URINAIRES

Néphroses, Filarioses, Goutte chronique

MALADIES DES FEMMES

Parties, Métrite, Ovarite, Tumeurs, Fibromes, gynécops opération en 4 à 5 séances

Ulcères, MALADIES DE PEAU et SANG

Aché, Boutons, Eczéma, Démangeaisons, Psoriasis

SYPHILIS, guérison par nouveau traitement d'attaque

Application des meilleures méthodes de

Faradisation, ionisation, électrolyse, Haute-Fréquence

Diathermie, Rayons X, Ultra-Violet, Radium

Quérions contrôlés par Analyse faite dans les LABORATOIRES DE L'INSTITUT A PARIS

CONSULTATIONS :

LILLE 134, rue de Tournai, 134 : tous les jours de 9 h. à 19 h., Dimanche de 9 h. à 12 h.

Paris (centre discret) : Mardi, Vendredi, de 9 heures à 18 heures.

VALENCIENNES Avenue du Commerce, de 8 h. à 19 h., Dimanche, de 8 h. à 12 h.

DOUAI 34 bis, rue de Valenciennes, 34 bis, Lundi, Jeudi, de 8 heures à 19 heures.

MAUBEUGE Clinique DARGY, 4, rue de Valenciennes, de l'Espérance, 4, Lundi, Jeudi, de 11 heures à 19 heures.

Ne vous laissez pas tromper

Comme il fallait s'y attendre, le grand succès remporté par l'Huile de table des Chartreux a fait naître de nombreuses imitations.

Avant d'acheter, vérifiez bien la contenance de la bouteille qu'on vous offre et rappelez-vous que :

HUILE DE TABLE DES CHARTREUX

est la meilleure et la plus économique et qu'il en faut 1/3 en moins.

Le seule Here Concocture, Exposition Lille



CAISSE FRATERNELLE DE CAPITALISATION

Société anonyme française pour favoriser l'Economie et l'Épargne au Capital de VINGT MILLIONS entièrement versés

Entreprise privée régie par la loi du 19 Décembre 1907

R. O. 1641
 Adresse télégraphique : CAISSFRAT LILLE

Siège Social : 6 et 8, rue Léon Trullin, LILLE

La CAISSE FRATERNELLE est sans conteste la plus avantageuse de toutes les sociétés de capitalisation.

Seule elle accorde à ses adhérents en plus des tirages garantis le double avantage réel :

- 1° du tarif minimum légal ;
- 2° de la participation aux bénéfices.

Avant de contracter une opération de capitalisation, exigez le tarif minimum légal car ce tarif vous donne le maximum des avantages légaux.

Tarif minimum légal

Capital garanti	10.000	25.000	50.000	100.000	250.000
Versement par mois	20	50	100	200	500
Maximum des Versements	5.840	14.600	29.200	58.400	146.000
ou Prime Unique	3.540	8.850	17.700	35.400	88.500

A la quinzième année, chaque titre donne droit :

- 1° A une valeur de rachat garantie (maximum légal).
- 2° A une participation aux bénéfices.

DOUZE TIRAGES GARANTIS PAR AN

Tous les titres portent une combinaison de trois lettres qui leur assure à chaque tirage mensuel, pendant toute leur durée, soit 30 ans, une chance de remboursement égale à 1 : 325.

Les tirages ont lieu en public au siège social, le dernier jour de chaque mois, à neuf heures.

Trois roues mobiles, portant chacune les 26 lettres de l'alphabet, désignent, à chaque tirage, une combinaison différente, de trois lettres.

Tous les titres portant l'une de ces cinq combinaisons sont aussitôt remboursés au capital garanti, à la seule condition que les cotisations échues avant le mois du tirage aient été payées.

TIRAGE DU 31 MAI 1931

Combinaisons gagnantes	Titres remboursés
1° D. G. E.	2 titres de 100.000 fr. = 200.000 fr.
2° E. V. B.	4 titres de 50.000 fr. = 200.000 fr.
3° V. R. F.	19 titres de 25.000 fr. = 475.000 fr.
4° F. C. H.	42 titres de 10.000 fr. = 420.000 fr.
5° P. S. C.	38 titres de 5.000 fr. = 190.000 fr.
	22 titres de 2.500 fr. = 55.000 fr.
	6 titres de 1.000 fr. = 6.000 fr.
	1 titre de 500 fr. = 500 fr.

Soit : 134 titres pour 1.546.500 fr.

M. DEIZELIN BEUX, cultivateur, quartier du Fay, à Yvetot (S.-E.), pour deux titres. a reçu 195.000 fr.

M. BOUZANT Ernest, à Saint-Marie-des-Champs, par Yvetot (S.-E.), pour deux titres. a reçu 195.000 fr.

M. DURIF Joseph, rue de la République, à Issoudun (Indre). a reçu 50.000 fr.

M. CAULLIER COURTES, à Brest (Fin.). a reçu 50.000 fr.

M. BAYAT Jean, cultivateur, rue Brancion, à Le Quesnoy. a reçu 50.000 fr.

Mme FLANDRIEN H., 30 bis, r. Préclin, Margny-l-Comptegne. a reçu 50.000 fr.

M. DERAL JOURNAL, rue d'En Bas, à Adinher (P.-de-C.). a reçu 25.000 fr.

M. DENIEUX GEMELON, à Bory-St-Martin (P.-de-C.). a reçu 25.000 fr.

Mlle DUCHENOY, avenue Saint-Sauveur (Seine-Inférieure). a reçu 25.000 fr.

M. DEGOLL SANNIER, à Renscuere (Nord). a reçu 25.000 fr.

M. HAQUEZ GRULLON, à Baisieux (Pas-de-Calais). a reçu 25.000 fr.

M. PAVY ANTOINE, Watouart (Pas-de-Calais). a reçu 25.000 fr.

M. LEGLERE Jules, cultivateur, à Paveses (Ardennes). a reçu 25.000 fr.

M. VIEVILLE RENEE, cylindrage, Jonchery-s-Mont (N.). a reçu 25.000 fr.

M. DRALSEY COLLET, traicteur, rue Pasteur, Iwuy (Nord). a reçu 25.000 fr.

M. CAMUS Prosper, à r. Cote des Carmes, Louvicy (M.-et-M.). a reçu 25.000 fr.

M. VERFALLIE DURANT, à Wemmes-Cappel (Nord). a reçu 25.000 fr.

M. LEQUETTE Emile, 105 av. 42e Division, Verdun (Meuse). a reçu 25.000 fr.

M. VERGUE Pierre, 6 bis, avenue Miribel, Verdun (Meuse). a reçu 25.000 fr.

M. CHAMPION, hussier, 6, r. Hôtel-de-Ville, Verdun (Meuse). a reçu 25.000 fr.

Mme POLLIN Julienne, Bismes (Ardennes). a reçu 25.000 fr.

M. COACHE CAPPE, à Caumont (Pas-de-Calais). a reçu 25.000 fr.

M. DEZE François, r. Vieux-Mineurs, Loos-en-Gohelle (P.-C.). a reçu 10.000 fr.

Mlle MANESSIER Jeanne, Ste-Croix, Longueueuse (P.-de-C.). a reçu 10.000 fr.

Mlle GRANDIER, Pons, Bouscours, à Prairie, Nançay. a reçu 10.000 fr.

Mlle BILLET, rue de Valenciennes, à Valenciennes (N.). a reçu 10.000 fr.

M. DUPRAT Antoine, 31, boulevard Voltaire, Asnières (Seine). a reçu 10.000 fr.

Mlle VAILLANT Marcelline, à Rambouillet, par Sully (Meuse). a reçu 10.000 fr.

M. LASSELIN Emile, à Baisieux du Vexin, Louvillers (Nord). a reçu 10.000 fr.

Mlle CHOPIN Fernande, à Mont-Notre-Dame (Aisne). a reçu 10.000 fr.

M. DAVID Paul, à Louvolet, par Caudoube-en-Caux (N.). a reçu 10.000 fr.

Mlle MOREAU Augustin, Fourmies (Nord). a reçu 10.000 fr.

Mlle MAURIER M., Porteur, à Courton (Nord). a reçu 10.000 fr.

Mlle GAME Lucienne, Colandruy-Céron (S.-et-L.). a reçu 10.000 fr.

Mlle AUGER Marie, rue Tronpette, à Courton (P.-de-C.). a reçu 10.000 fr.

Mme VICTORIA, Ecole Saint-Louis-Forêt (Seine-et-Oise). a reçu 10.000 fr.

Mlle DELOBEL Camille, Marais de Salperwick (Pas-de-Calais). a reçu 10.000 fr.

Mme BOUTIERE ROUSSIER, r. Marie, Juvilly (Nord). a reçu 10.000 fr.

M. MIQUEL René, instituteur, à Osmont (Ardennes). a reçu 10.000 fr.

M. MATISIAK Henri, r. de Libercourt, Carvin (P.-de-C.). a reçu 10.000 fr.

Mlle GAUDA Louise, rue de Valenciennes, à Valenciennes (N.). a reçu 10.000 fr.

Mlle DEWEZE Jeanne, rue de Tourart, à Cappelle (Nord). a reçu 10.000 fr.

M. LAGOUË, secrét. de Mairie, Grand-Rouff, Meuse (N.). a reçu 10.000 fr.

M. LACHENY Emile, chaussée du Vexin, Louvillers (Nord). a reçu 10.000 fr.

M. NOIRET Richard, 37, r. Haute du Moulin, Fourmies (N.). a reçu 10.000 fr.

M. DELORE (Claude), à Roanne (Loire). a reçu 10.000 fr.

Mme CHATEL Marie-Louise, r. F. Maurice, Nouvion (N.). a reçu 10.000 fr.

Mlle PHILIPPE Marie-Louise, Les Mazures (Ardennes). a reçu 10.000 fr.

M. VANTORRE, à Valenciennes (Nord). a reçu 10.000 fr.

M. PIERRE Frédéric, r. Edouard-Vaillant, Nouzon (Ard.). a reçu 10.000 fr.

M. LESANT Boris, 66, rue du Bois-Portant, Molhon (Ard.). a reçu 10.000 fr.

M. PIERREY Paul, rue de Valenciennes, à Valenciennes (N.). a reçu 10.000 fr.

M. MOYNOIR M.-L., r. de la Gare, Henin-Liétard (P.-C.). a reçu 10.000 fr.

M. DELHEE Germain, à Maisnil-Dohem (Pas-de-Calais). a reçu 10.000 fr.

M. CHAROIS Paul, rue de Valenciennes, à Valenciennes (N.). a reçu 10.000 fr.

M. AMEEL CAILLIE, r. de Gheluvire, Werwicq (Belgique). a reçu 10.000 fr.

M. MARTIN Lucien, chez M. Renard, Lesphoy (P.-de-C.). a reçu 10.000 fr.

Mme MOÏS Marie, 12, rue St-Jacques, à Valenciennes (Nord). a reçu 10.000 fr.

M. LESIERE Charles, chez Halluilliers, p. la Falaise (Smo.). a reçu 10.000 fr.

M. BLAU Claude, avenue Jean-Jaures, à Saint-Claude (Jura). a reçu 10.000 fr.

M. QUINCY Louis, rue du Moulin, à Quasnoy (Nord). a reçu 10.000 fr.

M. MARCHAND Henri, boulanger, à Boncourt (Aisne). a reçu 10.000 fr.

M. MULLON Charles, 52, rue Deutreville, à Lobbes (Belg.). a reçu 10.000 fr.

M. ROGER COLLOT, à Chérisy, p. Grandpré (Ardennes). a reçu 10.000 fr.

M. ENTWISTLE Jules, Hôl. Lion-d'Or, Forges-l-Eaux (S.-et-L.). a reçu 5.000 fr.

Mlle BEAUPEL Suzanne, à Proux-Ste-Anne (S.-Inf.). a reçu 5.000 fr.

M. LEBLANC Arthur, à Valenciennes (N.). a reçu 5.000 fr.

M. DUPEUX Emile, La Pierre-croix Bellicques (Nord). a reçu 5.000 fr.

M. DECROUX André, 22, rue de Paris, à Valenciennes (N.). a reçu 5.000 fr.

M. BEREMIEUX, r. Caudron, Le Nouvion-en-Thiérache (A.). a reçu 5.000 fr.

M. CUVILLIER A., rue du Port, à Bagny-Brux (Ardennes). a reçu 5.000 fr.

M. BALDE Nicolas, à Manganues (Meuse). a reçu 5.000 fr.

M. BLAINVILLE Georges, cultiv., Bois d'Ennebourg (S.-Inf.). a reçu 5.000 fr.

M. LACROIX René, allée J.-B. Clément, à Revin (Ardennes). a reçu 5.000 fr.

M. HECQUET Emile, 104, r. du Faubourg St-Hippolyte, P. (S.). a reçu 5.000 fr.

M. KENTY Ambroise, à Cambour, par Houdain (P.-de-C.). a reçu 5.000 fr.

Mme NOIRET Suzanne, à La Horgue (Ardennes). a reçu 5.000 fr.

Mme DUPONT Zélie, rue Maréchal, à Joliette (Nord). a reçu 5.000 fr.

M. PIERRE Arthur, rue de Fumay, à Oignies (Belgique). a reçu 5.000 fr.

Mlle DHAINE Gilberte, à Barisis-au-Bois (Aisne). a reçu 5.000 fr.

M. PRYOST GENEZ, r. de St-Quentin, à Caudry (Nord). a reçu 5.000 fr.

Mlle BLOUDEL Julie, 60, r. Jean-Sau-Pour, à Lille. a reçu 5.000 fr.

M. BEAUSSART René, r. Pont-de-Pierre, Bethune (P.-C.). a reçu 5.000 fr.

Mme LEMARIE Julia, à Carcoens (Eure). a reçu 5.000 fr.

M. BOUQUEN, 42, rue de Valenciennes, à Lille. a reçu 5.000 fr.

M. GUARIN LEBON, rue de Fourmies, à Glasgow (Nord). a reçu 5.000 fr.

Mme Vre RONNIN Al., rue d'Avilliers, Maubert-Fontaine (A.). a reçu 5.000 fr.

M. SALIN Octave, Cité II de Béthune, Grœuxy (P.-de-C.). a reçu 5.000 fr.

M. HIEZ Henri, à Hapincourt (Pas-de-Calais). a reçu 5.000 fr.

M. TROUET André, à Hestomville (Marne). a reçu 5.000 fr.

M. DEBUCHY Gaston, Hameau du Marais, Ennevelin (Nord). a reçu 5.000 fr.

M. JANAN André, an Bourg, à Pierrefonds (S.-et-L.). a reçu 5.000 fr.

M. BARENT Marcel, 72, rue de Valenciennes, à Valenciennes (N.). a reçu 5.000 fr.

M. HAUTTELER Edm., Quart. Delbray, 16, à Marpent (N.). a reçu 5.000 fr.

M. DAGHELET Roger, 48, r. Clémenceau, Malo-les-Bains (N.). a reçu 5.000 fr.

Mlle WIAAT Eugénie, rue Roda, Marais-Ste-Anne (N.). a reçu 5.000 fr.

M. CORCOU François, Fauquissart, Laventie (P.-de-C.). a reçu 5.000 fr.

M. DESMOULINS A., 15, Clémenceau, à Valenciennes (N.). a reçu 5.000 fr.

Mme DOBIELE Emile, r. du Nouvion-Monde, Bertry (Nord). a reçu 5.000 fr.

Mlle VANDARIE Mathilde, à Arras (Pas-de-Calais). a reçu 5.000 fr.

Mlle FAUDART R., Villefrédois, comm. de Couleurs (Yonne). a reçu 5.000 fr.

Prochain Tirage le 30 JUN 1931

Notices explicatives et renseignements sur demande

A. M. OUVILLIERS, Directeur, 6 et 8, rue Léon Trullin, LILLE

ou à l'un des représentants de la Société

LE REMBOURSEMENT DE TOUTS LES TITRES EST GARANTI

APRÈS QUINZE ANS PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES